



Une réunion du Conseil Municipal aura lieu

le **JEUDI 09 AVRIL 2026 À 18 H 30**

en salle d'honneur,

Pour aborder les points de l'ordre du jour suivant :

- 1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2026
- 2 - Communications
- 3 - Délégation du Conseil Municipal attribuée au maire en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4 - Procédure de vote aux nominations ou aux représentations, application de l'article L. 2121-21 du CGCT
- 5 - Constitution des commissions municipales - Élection dans les commissions
- 6 - Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 7 - Délégués et représentants du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 8 - Délégués et représentants du Conseil Municipal à l'EPMS
- 9 - Représentant du Conseil Municipal au conseil de surveillance de l'hôpital local Asselin-Hédelin
- 10 - Délégués et représentants du Conseil Municipal dans les organismes sociaux, de santé et les associations à but non lucratif et organismes divers
- 11 - Délégués et représentants du Conseil Municipal dans les établissements scolaires
- 12 - Commission d'Appel d'Offres Marchés Publics - Commission d'Appel d'Offres des concessions de services et de Délégations de Services Publics - Règlement Intérieur - Élection des membres
- 13 - Composition de la Commission de contrôle financier - article R.2222-3 du CGCT
- 14 - Délégués et représentants du Conseil Municipal au sein des structures intercommunales
- 15 - Désignation du représentant de la ville d'Yvetot au sein de la Commission Locale de l'Eau - CLE - du SAGE des six Vallées
- 16 - Désignation du représentant de la Commune au sein de la Société d'Économie Mixte Immobilière de Normandie (SEMINOR) - Conseil d'Administration et Assemblée Générale
- 17 - Indemnités de fonction des élus municipaux suite aux élections de mars 2026
- 18 - Majoration des indemnités de fonction des élus municipaux suite aux élections de mars 2026
- 19 - La formation des élus locaux suite aux élections municipales de mars 2026

20 - Délibération de principe autorisant l'engagement des dépenses à imputer sur les comptes « 6232- Fêtes et cérémonies » et « 6234 – Réceptions »

21 - Galerie Duchamp - Projet Résidence d'été 2026-2027

22 - Convention Ville - Région 4ème gymnase

Yvetot, le 2 avril 2026

La Maire,



Dominique TALADUN CHAUVEL